LE MAGAZINE DE

Saint Martin du Tertre *en Bourgogne*

www.stmartindutertreyonne.fr · www.facebook.com/mairiesaintmartindutertre

OCTOBRE 2022

LES ÉVÈNEMENTS P7

FLEURISSEMENT PARTICIPATIF P10

LES MINES DE PHOSPHATES P22

La **FIBRE OPTIQUE** arrive dans votre commune !

Vous êtes éligible,
n'attendez plus !

UNE TECHNOLOGIE QUI VOUS CHANGE LA VIE

- Débit jusqu'à 10 GBIT/S. 60 fois plus rapide que l'ADSL
- Mutliconnexions simultanées
- arifs comparables à l'ASDL
- Téléchargements quasi-instantanés

LA FIBRE DANS L'YONNE
YCONIK by altitude Infra.

Mercredi 23 novembre

PERMANENCE FIBRE

15h00 - 20h00

Salle du foyer - Avenue du Stade - 89 100 PARON

Inscription en ligne : **www.yconik-fibre.fr**

Yconik Fibre

@FibreYconik

89 Yonne LE DÉPARTEMENT

HB

Travaux Publics

4 bis rue des Prunelliers
89100 ST-MARTIN-DU-TERTRE

03 86 86 85 49

hbtravauxpublics@orange.fr

Le Mot du **MAIRE**

Madame, Monsieur,

Même si la période que nous vivons demeure incertaine, notre village revit !

Relance des Feux de la Saint-Jean, de la Marche Dînatoire, concert à l'Église, retour de la Kermesse de nos écoles, animations de Pétanque chaque vendredi soir en juillet et août, festivités du 14 Juillet, deuxième édition de la Fête des Associations et Vide-Grenier, cet été a été riche en évènements. Nous nous en réjouissons et voulons ici rendre un hommage particulier à nos associations qui contribuent grandement à cette renaissance.

Mais, nous avons conscience également de la dureté de cette période pour les plus modestes de nos concitoyens, avec le retour d'une inflation qui grignote encore un peu plus les possibilités financières.

Cette période est également rude pour les finances de notre commune, avec des hausses importantes sur les travaux et matériaux, sur les tarifs de notre prestataire de cantine scolaire, l'explosion des coûts de l'énergie et des carburants, mais aussi la réduction de nombreuses subventions alimentant notre budget communal.

Nous nous efforçons d'y faire face et d'atténuer les effets pour nos concitoyens.

Toutes ces difficultés ont des conséquences. Nous devons trouver des économies pour compenser certaines dépenses en forte augmentation.

Cependant, nous continuons. Cette seconde édition de notre magazine s'en fait l'écho.

Certains de nos concitoyens se sont étonnés de l'absence de démarrage des travaux de l'espace commercial. Ce projet est momentanément bloqué par un recours de dernière minute au Tribunal Administratif déposé par une personne de la commune. Quelques Martinots s'en réjouiront, nombreux sans doute, sont ceux qui le regretteront. Nous faisons tout pour que ce projet se réalise dans les meilleurs délais.

Nous avions pris l'engagement de rendre compte de notre mandat. Nous le faisons régulièrement à travers nos différentes publications. Nous proposerons d'ici la fin de l'année, une réunion-débat, publique, afin de faire un point sur notre mandat et de répondre aux interrogations et problèmes de nos concitoyens.

Dans l'attente de vous y rencontrer, bonne lecture !

Daniel CORDILLOT

SOMMAIRE

Informations pratiques ..... pages **2-3**
Quelques règles du Bien Vivre Ensemble ..... page **4**
Réalisations et Projets ..... pages **5-6**
Vie communale : ça s'est passé cette année ..... pages **7-9**
Fleurissement Participatif ..... pages **10-11**
Cadre de Vie ..... page **12**
Écoles ..... pages **13-15**
Portrait : Nathaël MARILLY ..... page **16**
Conseil Municipal des Jeunes ..... page **16**
Vie associative ..... pages **17-19**
Etat Civil ..... page **20**
Les mines de phosphates ..... pages **21-23**
Recette : Le Nude Cake ..... page **25**

Informations **PRATIQUES**

MAIRIE

Ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 12 h & 14 h à 17 h – Tél. 03 86 65 08 79 – 09 60 37 41 41

E-mail : mairie.stmartindutertre@wanadoo.fr

Page Facebook : Mairie de Saint Martin du Tertre – Yonne

Site Internet : www.stmartindutertreyonne.fr

NUMÉROS UTILES

113 Drogues Alcool Tabac Info Service

115 Hébergement d'Urgence

30 20 Harcèlement scolaire

DEMANDE D'AUTORISATION D'URBANISME EN LIGNE

Depuis le 1er janvier 2022, les usagers peuvent **déposer de manière dématérialisée les demandes d'autorisation d'urbanisme**.

En choisissant la commune de Saint-Martin-du-Tertre sur **https://sve.sirap.fr/#/communesList** les demandeurs pourront déposer leurs dossiers de :

- Certificat d'Urbanisme a et b
- Déclaration Préalable de Travaux
- Permis de Construire, de Démolir ou d'Aménager

TARIFS COMMUNAUX

SALLE POLYVALENTE, CAPACITÉ D'ACCUEIL 150 PERSONNES

Week-end : 222 € pour les Martinots / 444 € pour les extérieurs

Cautions : 350 € pour les dégâts matériels, 80 € pour le ménage pas ou mal fait et désistement tardif, 2000 € pour le défibrillateur

Une attestation d'assurance garantie responsabilité civile du locataire est demandée.

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes de nationalité française, garçon ou fille, doivent se faire recenser à partir du 16ème anniversaire et dans les trois mois suivants.

Il suffit de se rendre en mairie muni du livret de famille et de la carte d'identité de l'intéressé.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Elle relève, à l'exception de certains cas, d'une démarche volontaire auprès de votre Mairie.

Sont inscrits automatiquement par l'INSEE sur les listes électorales :

- Les personnes qui viennent d'acquérir la majorité (18 ans) ;
- Les personnes qui viennent d'être naturalisées (sous réserve qu'elles aient la majorité) ;
- Les personnes dont l'inscription est ordonnée par le juge.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Ouverture du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h
Tél. 03 86 66 08 37

BIBLIOTHÈQUE COLETTE

Horaires :
Mercredi de 16 h à 18 h
& Samedi de 10 h 30 à 12 h 30

CCAS

Permanences un samedi matin sur deux. Rencontre possible dans la semaine sur RDV.
Calendrier consultable en Mairie.

ASSISTANTE SOCIALE

Permanence à la Mairie
un après-midi par mois,
prise de RDV au Conseil Départemental de l'Yonne
Tél. 03 86 83 67 00

DÉCHÈTERIE DES SABLONS

Rue Bellocier - 89100 SENS
Tél. 03 86 65 63 24
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi : 9 h - 12 h / 14 h - 18 h
Dimanche : 9 h - 12 h
Fermeture : lundi et jours fériés

EN PANNE ?

SAUR N°Urgence **03 58 58 20 03**
ENEDIS 09 726 750 89
ENEDIS Urgence Tempête
03 86 48 51 11 (activé uniquement en cas de tempête)

GDRF (dépannage)
09 69 36 35 34 Service Client
En cas d'**Urgence Sécurité Gaz**
0800 47 33 33

LA SANTÉ

MÉDECIN
Maurice COHEN **03 86 83 07 65**

CABINET DENTAIRE
Cléa WAGNER & Philippe WAGNER
Tél. 03 86 95 14 85

CABINET INFIRMIER
Odile VETEL & Florence GALLET
Tél. 03 86 65 35 57

OSTÉOPATHE
Audrey TABERLET **Tél. 06 11 44 92 29**

ORTHOPTISTE
Camille CHRETIEN **Tél. 03 86 96 05 05**

MICROKINÉSITHÉRAPEUTHE
Cécile PRAS **Tél. 06 58 78 39 15**

PODOLOGUE
Aurélie TACHY
Tél. 03 86 64 59 28

Déménagement de son cabinet au 4C, Rue du Chêne, à Saint-Martin, début décembre

PHARMACIE SAINT-MARTIN
Tél. 03 86 64 63 65
Horaires : du Lundi au Vendredi
9 h à 12 h 15 et de 14 h 15 à 19 h 30
& Samedi
9 h à 12 h 15 et de 14 h 15 à 17 h 00

SOS MÉDECINS Tél. 36 24

CENTRE HOSPITALIER DE SENS
Tél. 03 86 86 15 15

CLINIQUE PAUL PICQUET
Tél. 03 86 95 86 86

INTERCOM

Intercom est un service de bus sur réservation. Un minibus ou une voiture vient vous chercher pour vous emmener à votre arrêt de destination. Le plan des trajets Cartobus et la grille des horaires sont à votre disposition à la Mairie.

Cartobus
Sur réservation
N° Vert 0 800 072 113
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

NOS AMIS LES BÊTES

VÉTÉRINAIRE Olivia FALQUE - **Tél. 03 86 64 44 24**
SPA DE NAILLY - **Tél. 03 86 97 02 46**
FOURRIÈRE DU SÉNONAIS À NAILLY - **Tél. 03 86 97 24 80**

COMMERCES ET ENTREPRISES MARTINOTES

SALON DE COIFFURE CL COIFFURE - **Tél. 03 86 64 65 61**
Réservation possible sur le site planity.com

ESTHÉTICIENNE Maryline JACQUARD - **Tél. 03 86 64 17 75**

ANITA TAXI - **Tél. 03 86 65 39 33 / 06 09 46 50 23**

CHAMBRES D'HÔTES DE LA FERME DES GLACIERS
Tél. 03 86 64 38 24

ZONE D'ACTIVITÉS DES PRUNELLIERS

ADECOM VISUAL PUBLICITÉ Enseignes, Publicité et Communication - **Tél. 03 86 65 47 26**

TECH-POMPES Spécialiste Matériel de Pompage, réparation, location - **Tél. 03 86 66 57 47**

HB TRAVAUX PUBLICS - **Tél. 03 86 86 85 49**

ACTION MÉTAL CONCEPT 89 Serrurerie et métallerie
Tél. 03 86 86 07 58

Bien vivre **ENSEMBLE**

RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES DE CIVISME...

Entretien des trottoirs : riverains, vous êtes concernés

D'une manière générale, les haies, arbres et arbustes ne doivent pas gêner le voisinage. Aussi chaque propriétaire ou locataire doit assurer l'élagage des plantations empiétant sur la voie publique ou sur les propriétés mitoyennes.

L'entretien des trottoirs et des cheminements piétons incombe aux habitants des maisons qui les jouxtent.

Brûlage des déchets

Le brûlage des déchets est interdit et est puni d'une amende de 450 €.

Les résidus de jardin doivent être apportés en déchetterie ou compostés afin de ne pas dégrader la qualité de l'air.

Les déjections canines sont interdites sur la voie publique et les trottoirs. On peut aimer son chien et sa commune, ce n'est pas incompatible ! C'est pourquoi, nous invitons les propriétaires de nos amis à quatre pattes à rester vigilants pour préserver la propreté de nos espaces communs.

Merci aussi à eux de tout mettre en œuvre afin que leurs compagnons ne troublent pas la quiétude du voisinage par des aboiements trop intempestifs.

Limitation de vitesse

La vitesse est limitée à 30 km/h dans l'ensemble du bourg.

Merci de respecter cette limitation !

Poubelles

La collecte des ordures ménagères a lieu tous les lundis après-midi, la collecte sélective les mardis après-midi, semaines impaires.

Rappel : Les bacs doivent être rentrés par les usagers dès que possible après le passage de la benne et ne sont tolérés sur la voie publique que jusqu'à la fin du jour de collecte.

Dépôts sauvages

Il est interdit de déposer les ordures que ce soit en campagne, dans les chemins ou auprès des containers destinés au recyclage. Merci d'avoir le réflexe de jeter à la poubelle tous vos déchets !

Nuisances Sonores

Par Arrêté Préfectoral, les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par les particuliers avec l'utilisation d'outils et d'appareils sonores, peuvent être effectués :

- **Les jours ouvrables :**
  de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h 30
- **Les samedis :** de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- **Les dimanches et jours fériés :**
  de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h

Les bruits de voisinages tels qu'une musique trop forte **sont interdits et peuvent être sanctionnés entre 22 h et 7 h**.

Déchets Amiantés

Si vous intervenez sur des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante, vous serez responsable des éventuelles conséquences pour vous et votre voisinage !

Prenez des précautions si vous ne faites pas appel à une entreprise spécialisée dans le désamiantage.
Consignes et liste des déchèteries acceptant de l'amiante sur le site de l'ADEME.

TRAVAUX et Projets

Présentation du City Stade aux Martinots

Jouer au football, basket-ball ou volley-ball est désormais possible pour les Martinots.

À travers la réalisation du City Stade, la Municipalité a répondu à une forte attente des jeunes. Quoi de mieux pour le « présenter officiellement » qu'un match de basket, avec deux équipes, l'une composée de membres du Conseil Municipal des Jeunes et l'autre d'élus du Conseil Municipal lors de la Fête des associations du 3 septembre.

Dans la bonne humeur, les plus âgés ont tentés de retrouver leurs réflexes de jeunesse, tandis que les plus jeunes se sentaient motivés face aux adultes. Le résultat ? Peu importe ! Un pot de l'amitié a clôturé la rencontre.

Vive le sport !

Piste cyclable

Rejoindre Sens à vélo sur une piste cyclable : l'idée est séduisante et va dans un futur proche devenir une réalité !

La Commune a réussi à faire intégrer ce projet dans le Schéma Directeur des Mobilités Douces de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais. Les pistes cyclables actuelles sont plus de l'autre côté de l'Yonne, il était nécessaire d'en créer du nôtre. Les travaux commenceront en 2023, avec la création d'une voie Courtois / Saint-Martin / Sens. Restera la passerelle au-dessus des voies SNCF, qui, elle, est programmée pour plus tard. C'est la partie la plus délicate : les discussions avec la SNCF (avec des interruptions de trafic nécessaires au moment de la réalisation), le Département font que cela prendra un temps plus long, mais en tout cas le processus est enclenché !
Des chiffrages ont déjà été réalisés.

Grande Rue

Beaucoup de retours positifs sur son aménagement !

Cloche de l'Église

Réfection du système de sonnerie ainsi que du système d'accrochage : le battant de cloche a été remplacé fin septembre car il menaçait de tomber et de traverser la voûte !

Fermeture Route Touristique

Le Chemin des Brémonts (aussi appelé Chemin Touristique) qui va de l'église de Saint-Martin à Paron sur le haut de la colline est fermé depuis le mois de juillet à toute circulation, dans les deux sens, de façon définitive. La route est enfin rendue aux promeneurs et aux cyclistes. **Un premier bilan : moins de déchets et moins de rodage la nuit.**

Fibre optique

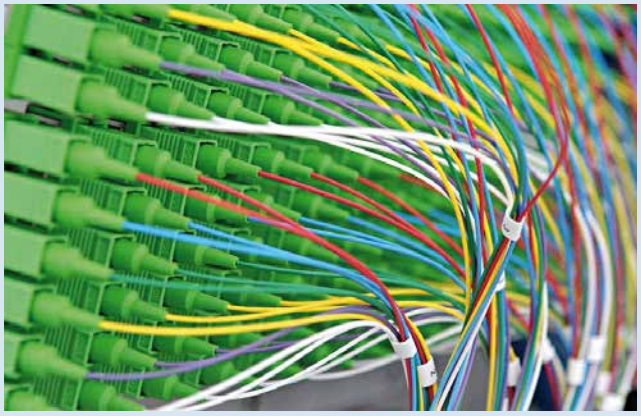

Ouverture prochaine de la commercialisation de la fibre optique dans les Hameaux des Caves et des Joigneaux : enfin ! Ça ne devrait plus tarder pour le reste du village (annoncé début 2023).

Place Émile Loubet

Le Conseil Municipal a décidé de fermer à la circulation la partie haute de la Place (entre la Grande Rue et la Place), suite au caractère dangereux de la descente des poids-lourds.

Feux tricolores pour limiter la vitesse Route de Nailly

Des discussions ont eu lieu entre la Communauté d'Agglomération et Saint-Martin. Notre commune va monter le projet, gérera les demandes de subventions et les travaux. Sur un budget total de 42 000 €, la CAGS prendra à sa charge 50 % du reste à charge, subventions déduites.

Salle Polyvalente

En ce qui concerne sa rénovation thermique, il ne reste plus que la validation d'une dernière subvention. Si tout est cohérent, la Commune lancera un appel d'offres auprès des entreprises.

Maison de l'Enfance / Maternelle

Cet été, deux volets roulants avec leurs moteurs électriques ont été changés. Des arbres seront plantés à l'automne dans la cour de la Maison de l'Enfance afin que les enfants puissent profiter des extérieurs en cas de fortes chaleurs. Une partie du grillage extérieur de la maternelle va être refait pendant les vacances de la Toussaint.

École Primaire

Une étude de réfection des sanitaires est en cours. La salle sous l'école a été repeinte, une VMC a été installée. La mise sous alarme incendie de la 5ème classe (extension) sera effectuée pendant les vacances de la Toussaint.

Cimetière

L'extension du cimetière est achevée. Le secteur G avec 24 places créées est désormais disponible.

Éclairage du stade

En 2023, il est prévu sa réfection avec la mise en place d'un système LED. Le coût est pris en charge par le Syndicat Départemental d'Électrification de l'Yonne auprès duquel la Commune a passé une convention de délégation de service. Le reste de l'éclairage public reste du ressort de la CAGS.

Réseau pluvial

Une demande d'extension du réseau pluvial Rue du Chemin d'Argent a été réalisée par la Communauté d'Agglomération. Un aménagement a aussi été demandé pour la Grande Ruelle et le Chemin des Sublaines, mitoyen avec Courtois qui a engagé les mêmes démarches.

Bassin d'orages

Réalisation d'ici fin 2023 du 1er bassin sur le lieu-dit « La Peau du Loup » (au coin du bois, après la dernière maison Route des Glaciers).

VIE COMMUNALE

Halloween
Novembre 2021

Harry Potter, tel était le thème choisi par le Conseil Municipal des Jeunes pour fêter Halloween à la Salle des Fêtes. Beaucoup d'imagination et de travail pour rendre l'ambiance angoissante à souhait. Au milieu des toiles d'araignées, 170 curieux sont venus participer aux animations. **Rendez-vous en novembre prochain !**

14 mai :
Première édition de
« Vide ta chambre »

organisée par l'association « Fait Décoller mon École ».

À refaire !

11 Novembre

Cessez-le-feu du 19 mars 1962

8 Mai 1945

Commémorations

Elles nous permettent d'honorer la mémoire de ceux qui ont combattu pour défendre les valeurs de la République mais aussi de transmettre la mémoire des conflits aux jeunes générations.

Décorations

En décembre, le préfet de l'Yonne a distingué trois Martinotes pour leur Engagement Associatif : Mesdames Thérèse GERVAISE, Marie-Jeanne GAUTHÉ et Joëlle LEBOEUF. **Félicitations !**

Pâques

Beaucoup d'enfants étaient présents sur le stade pour le grand jeu de piste organisé par le Conseil Municipal des Jeunes. Le but : trouver les codes pour ouvrir le coffre, rempli de chocolats de Pâques. Ils ont réussi pour leur plus grand bonheur !

Illuminations de Noël

En mai, remise des prix du Concours des Illuminations de Noël. Les Vœux de Nouvelle Année ont dû être annulés en début d'année, c'était le premier retour à une vie « normale ».

1ER PRIX :
M. et Mme SAMYN aux Joigneaux

La 33ème édition **des Raidillons Sénonais**

En mai a été une belle réussite : 168 vététistes, 103 cyclotouristes et 100 marcheurs, soit 371 participants, placent cette édition à la 2ème place du classement des éditions précédentes !

Merci aux Cyclotouristes Martinots et à tous les bénévoles !

ATELIERS numériques

gratuits organisés à la Mairie.

BRAVO
aux courageux participants.

23 juin : **Célébration de la Saint Jean-Baptiste**

(Fête nationale du Québec)

À l'église de Saint-Martin avec la chorale d'Aix en Othe, organisée par l'association Yonne-Québec.

24 juin : Feux de la Saint-Jean

Très belle ambiance avec le groupe « Airs de Rien », ça a fait du bien de se retrouver et de danser à nouveau !

Pétanque : Les gagnants de l'été

Des concours, organisés par le Club le « Cochonnet Martinot », ont eu lieu tous les vendredis soir de juillet et août sur le stade. Beaucoup de monde comme l'année passée, jusqu'à 69 équipes inscrites !

27 août : « Marche dînatoire »

Organisée par l'Amicale des Chasseurs, en mémoire de son président, disparu peu avant.

18 juin : Marche de Dépollution

25 kg de déchets ont été ramassés par des volontaires contre 50 l'année passée, c'est mieux !!!!

Merci à tous les Martinots qui font des efforts toute l'année pour que notre Commune soit plus propre et au Conseil Municipal des Jeunes qui l'organise !

Fête Nationale

Belle soirée du 13 juillet avec un temps estival, la musique du duo CAB et l'enthousiasme des enfants qui ont défilé dans les rues du village avec leur lampions !

Vide-Grenier du 11 septembre

Succès avec soixante-dix exposants dans le centre du village et une organisation au top des Fourmis Martinotes et du Cochonnet Martinot. 44 kg de frites ont été vendus ! **Rendez-vous l'année prochaine en juin .**

CADRE DE VIE

Fleurissement participatif de la Grande Rue

À l'ère d'une gestion de l'espace public sans produit phytosanitaire, on porte un regard nouveau sur la place du végétal dans nos villages. Certains y voient un changement nécessaire, pour accueillir la nature et la biodiversité là où elle n'avait plus sa place, d'autres une opportunité pour se réapproprier son cadre de vie et en devenir acteur.

La Commune, grâce à un accompagnement sur-mesure de Maryline TAGLIABUE, chef de projet Paysage au CAUE de l'Yonne (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Yonne), a pu mettre en place un projet pour faire évoluer la Grande Rue, très minérale, dans un aspect plus végétal alors qu'elle est l'axe d'entrée dans le village.

Une réunion publique, suivie d'une déambulation dans les rues du village avec les riverains intéressés a permis d'évaluer les zones à planter. Malgré la pluie, des courageux ont répondu présents !

L'étape suivante a été un atelier de choix des plantes en janvier. Chaque participant a pu choisir les variétés et les couleurs qu'il souhaitait avoir devant chez lui, parmi un panel de végétaux résistants à la sécheresse. Après-midi intense mais passionnant qui a permis de faire les commandes auprès de pépinières spécialisées dans les vivaces, la municipalité s'étant engagée à creuser les fosses de plantation.

23 avril :
Enfin la journée de plantation
et ouf ! Il fait beau !

Les plantes, achetées par la Mairie ou données par des habitants (un grand merci à eux !), sont regroupées dans la cour de l'école. À chaque maison correspond une liste de végétaux et un plan de plantation et c'est dans la bonne humeur que chaque équipe de planteurs vient chercher ce dont elle a besoin. Tout le monde prend une pause bien méritée au moment du repas de midi, pour terminer finalement en avance sur le timing prévu.

Les planteurs

Le premier bilan est très positif : de la convivialité et des plantations qui ont plutôt bien résisté à la sécheresse cet été. Il faut maintenant laisser le temps aux plantes de bien s'installer pour que dans un an, deux ans ou trois ans les végétaux prennent toute leur ampleur.

De la construction du projet au chantier collectif de plantation de la rue, en passant par les ateliers participatifs entre voisins d'une même rue, merci à tous !

Highland Cattle

Comme chaque année, la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais a fait venir des vaches « Highland Cattle », une race rustique d'origine écossaise, pour assurer un entretien naturel par pâturage du site Natura 2000 de la colline de Saint-Martin. Deux sont arrivées vers le phare début juin, rejointes ensuite par quatre autres sur le terrain à côté de l'église. Elles resteront jusqu'à cet hiver.

ZÉRO DÉCHET : le compost bientôt obligatoire

Le tri des déchets organiques deviendra obligatoire pour les professionnels, les collectivités locales, les industriels et les particuliers à compter du 31 décembre 2023. Ainsi, tous les citoyens devront se mettre au compostage, et disposer d'un bac pour trier les restes de repas et les épluchures de fruits et légumes. Cette disposition issue de la loi anti-gaspillage de 2020 a pour but de valoriser des déchets qui perdent toute leur utilité en partant à la poubelle.

Actuellement, 85 kg de ces biodéchets sont jetés aux ordures par an et par habitant. Une fois à la décharge, ils sont traités et dépollués, voire même incinérés. Un procédé à faible valeur ajoutée, alors que les déchets organiques auraient pu servir. En effet, le compostage permet la création d'une matière fertilisante, le compost, utilisable pour enrichir les sols. Par ailleurs, les biodéchets peuvent aussi être convertis en biogaz, une énergie renouvelable, par la méthanisation.

C'est la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais qui assure la collecte, le traitement et la valorisation des déchets des 27 communes de son territoire, elle précisera en 2023 les modalités d'application de cette nouvelle directive.

La Renouée du Japon, belle mais très invasive

La renouée du Japon est une plante exotique envahissante qui a été importée au XIX^{ème} siècle d'Asie comme plante d'ornement et fourragère.

Cette plante, très belle par son feuillage et son port, est un véritable fléau dans un jardin. On la remarque malheureusement parfois dans les rues de notre village.

Son développement étant très rapide (jusqu'à 8 cm / jour), il limite celui des plantes voisines voire facilite leur disparition et surtout, ses rhizomes s'enfoncent si profondément dans le sol qu'il faut au moins un tractopelle pour tenter de les arracher.

Ne laissez pas les branches herbacées coupées au sol. Elles se reproduisent principalement végétativement, un seul centimètre de tige ou de racine permet de redonner une plante, elle se colonise ainsi facilement.

Afin de lutter contre cette plante qui est une menace pour la biodiversité, il est nécessaire de l'arracher manuellement et régulièrement. Plusieurs arrachages effectués au cours de la saison ne parviendront pas à bout de cette plante invasive mais cet acharnement, répété au fil des saisons et des années, finira par avoir raison de cette redoutable plante envahissante.

Concours des Maisons Fleuries

Comme d'habitude le choix n'a pas été facile mais **bravo à tous !**

1er Prix - M. et M^{me} LUCQUIN Jean 11, rue des Colonnes

2ème Prix - M. et Mme GUZMAN Carlos 15, rue des Sublaines
3ème Prix - M. et Mme CARTIER Marc 28, Les Joigneaux
4ème Prix - M. et Mme CLÉMENT Michel 4, rue de la Place
5ème Prix - M. et Mme BINON Daniel 2, chemin de la Grande Montagne

Et aussi M. et M^{me} GORISSE Jean-Pierre, M^{me} SUFFIT Josiane, M et M^{me} COQUELET Roger, M et M^{me} BLANCHOT Michel, M^{me} LEGRAND Martine, M DE CASTRO Antonio, M et M^{me} POMPEU DE CASTRO Mario, M et M^{me} LEGRAND Claude, M et M^{me} MAROIS Bernard, M^{me} RAT Colette, M^{me} NOULOT Pierrette, M et M^{me} LEMAIRE Pierre, M et M^{me} DEMON Grégory, M et M^{me} SAMYN Patrick.

LES ÉCOLES

École Maternelle « Louise Michel »

Tél. 03 86 65 39 67

De gauche à droite :

CLASSE DES PETITS / MOYENS :
- **Véronique VALY**, ATSEM
- **Amélie BURNY**, Enseignante et Directrice

CLASSE DES MOYENS / GRANDS :
- **Laura BRULEY**, Enseignante
- **Séverine MATHIEU,** ATSEM

EFFECTIFS EN SEPTEMBRE :

11 petits
17 moyens
15 grands

= 43 élèves inscrits à ce jour pour la rentrée 2022

École Élémentaire « Jules Ferry »

Tél. 03 86 65 70 39

ENSEIGNANTS *de gauche à droite :*
- **Paul BIGEARD**, Remplaçant
- **Hélène JOBARD**, classe CM1 / CM2
- **Estelle DIAZ**, classe CE2 / CM1
- **Sophie BARRE,** Directrice, classe CE1
- **Audray HEBERT,** classe CP

EFFECTIFS EN SEPTEMBRE :

18 CP
22 CE1
21 CE2
17 CM1
14 CM2

= 92 élèves inscrits à ce jour pour la rentrée 2022

Classe IME de l'institut Sainte Béate

Inclusion en milieu ordinaire des jeunes en situation de handicap

De gauche à droite :

CLASSE DES PETITS / MOYENS :
- **Isabelle GENTILLY**, Éducatrice
- **Manon BLANCHARD**, Enseignante

EFFECTIFS EN SEPTEMBRE : 9 enfants

En 2021 / 2022 , les élèves de l'IME ont été inclus dans les classes de Jules Ferry dans 2 disciplines (atelier musique avec les élèves de CE2 / CM1 et enseignement sportif avec les élèves de CE1). Ils se sont rendus également à la bibliothèque « Colette » une fois par mois. Ils ont aussi participé au projet de fleurissement de l'école.

TEMPS FORTS de l'année 2021/2022

L'année des RETROUVAILLES

Après deux années de restrictions liées à la situation sanitaire, il est bon de se retrouver autour de la traditionnelle manifestation des écoles - la KERMESSE - pour le plaisir des enfants, parents et équipes enseignantes.

Les jeux, spectacles, remise des prix et repas ont permis de rythmer ces chaleureuses retrouvailles.

L'atelier de musique hebdomadaire proposé à tous les élèves de l'école élémentaire et animé par Benjamin BENARD, intervenant du Conservatoire du Grand Sénonais, a eu pour fil conducteur l'environnement, les objets de récupération, l'écologie et le développement durable. Pour cette année, la restitution du travail a pris la forme d'une représentation chorale en juin dans la cour de l'École Élémentaire et ouverte aux familles.

Et dans le cadre du projet de fleurissement de la Grande Rue, les élèves de l'École Élémentaire Jules Ferry ont participé à la plantation de plantes vivaces devant l'école, à leur arrosage et à leur entretien.

Le Carnaval de la classe de CE1 en mars

L'ÉCOLOGIE ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE mis à l'honneur

La classe de CM1 / CM2 a participé au projet sur le développement durable en partenariat avec la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais. Les 2 dessins sélectionnés ont permis d'illustrer les points de Collecte de verre de notre village.

Reprise des SORTIES DE FIN D'ANNÉE

Deux sorties ont été organisées pour les élèves de l'école élémentaire Jules Ferry : visite à la poterie « La Bâtisse » à Moutiers et initiation au modelage pour les élèves de CP / CE1, sortie à l'Aquarium Sea Life pour les élèves de CE2 / CM1 et CM2.

Les élèves de l'école maternelle Louise Michel ont découvert la ferme, ce qui a permis de clôturer le projet pédagogique sur les animaux : les animaux à plumes, poils et écailles, le respect de la vie animale, le chien au travers des activités proposées par l'intervenante animalière, Madame LAMY.

LA CAISSE DES ÉCOLES

C'est un Établissement Public Communal, dont le budget est distinct de celui de la Commune à laquelle il est rattaché. Elle permet de financer des actions à caractère éducatif, culturel, social. Dans notre commune, elle permet de financer le transport en bus des élèves à la piscine, les cours de piscine encadrés par un maître-nageur et une partie du coût des sorties scolaires de fin d'année et des spectacles pour l'école maternelle et des classes découvertes, de neige ou verte.

Vous pouvez participer à son financement. La cotisation (déductible des impôts sur le revenu) est fixée à 5 € minimum (payable par chèque à l'ordre du Trésor Public ou en espèces, en Mairie).

Les élèves de CE2 / CM1 / CM2 partiront en Classe de Découverte 5 jours du 9 au 13 janvier à Lus-La-Croix-Haute, sur le thème « Environnement montagnard ». La Caisse des Écoles financera à hauteur de 40 % de la dépense.

Horaires d'ouverture :
- Lundi Mardi Jeudi Vendredi 7 h / 18 h 30
- Mercredi 7 h / 18 h

Réservation de la cantine sur **Monespacefamille.fr**

Se renseigner en Mairie.

Marie-Christine POTHIN
Responsable de la Maison de l'Enfance

Originaire de l'Ile de la Réunion, Marie-Christine habite à Saint-Martin depuis 26 ans. Maman de trois garçons, elle décide de changer d'orientation à la naissance de son deuxième enfant et de réaliser son rêve, s'occuper des plus petits. Ce qu'elle souhaite : rendre les enfants heureux de venir à la garderie et développer leur esprit collectif.

MAISON DE L'ENFANCE

Tél. 03 86 66 20 99

Des activités ont été proposées aux enfants pour leur plus grande joie : une balade commentée sur la colline, dans la zone Natura 2000, un carnaval dans les rues du village ou encore un après-midi de jeux au Terrain de Sports conjointement avec la Maison de l'Enfance de Gron.

TARIFS
Maison de l'Enfance
2022 / 2023
pour les Martinots :

AUTRES TARIFS :
s'adresser

à la Maison de l'Enfance
03 86 66 20 99

ou à la Mairie
03 86 65 08 79

QUOTIENTS

CANTINE	0 à 400	401 à 680	681 à 1100	1101 à 1400	+ de 1400
CANTINE (REPAS)	1,97 €	2,57 €	3,03 €	3,48 €	3,63 €
TEMPS MERIDIEN (12h-14h)	1,11 €	1,45 €	1,70 €	1,96 €	2,04 €
TOTAL	3,07 €	4,02 €	4,73 €	5,44 €	5,67 €
PANIER REPAS P.A.I (12h-14h)	1,11 €	1,45 €	1,70 €	1,96 €	2,04 €

GARDERIE	0 à 400	401 à 680	681 à 1100	1101 à 1400	+ de 1400
GARDERIE MATIN	1,11 €	1,45 €	1,70 €	1,96 €	2,04 €
GARDERIE SOIR AVEC GOÛTER	1,36 €	1,78 €	2,09 €	2,40 €	2,51 €

ACCUEIL PERISCOLAIRE	0 à 400	401 à 680	681 à 1100	1101 à 1400	+ de 1400
1/2 JOURNÉE SANS REPAS	2,21 €	2,89 €	3,40	3,91 €	4,08 €
1/2 JOURNÉE AVEC REPAS	4,73 €	6,18 €	7,28	8,37 €	8,73 €
JOURNÉE COMPLÈTE AVEC REPAS ET GOÛTER	8,30 €	10,85 €	12,77	14,68 €	15,32 €

ACCUEIL EXTRASCOLAIRE VACANCES SCOLAIRES	0 à 400	401 à 680	681 à 1100	1101 à 1400	+ de 1400
JOURNÉE COMPLÈTE AVEC REPAS ET GOÛTER (7h-18H00)	8,30 €	10,85 €	12,7664	14,68 €	15,32 €
SEMAINE COMPLÈTE DE 5 JOURS AVEC REPAS ET GOÛTER : forfait (b)	33,19 €	43,41 €	51,07 €	58,73 €	61,28 €

b) le forfait semaine de 5 jours est établi sur une base de 4 jours par semaine (1 jour offert)
Si semaine incomplète, le forfait ne s'applique pas.

PORTRAIT

Nathaël MARILLY, ambassadeur de l'UNICEF

Il y a un an et demi, Nathaël MARILLY, un Martinot de 9 ans, lit son journal « Le petit quotidien ».

Il se sent alors interpellé par un article sur l'action de l'UNICEF en Syrie où la guerre et la violence affectent aussi les plus jeunes. Il se demande aussitôt « mais qu'est-ce que je fais, moi, pour aider les enfants ? ».

Avec sa maman, ils vont tout de suite regarder le site internet de l'organisation et ils s'aperçoivent alors qu'il est possible de s'investir partout en France en devenant ambassadeur (jusqu'à 26 ans) dans le but de sensibiliser les gens aux droits des enfants . C'est décidé et c'est à deux qu'ils tentent l'aventure, lui devenant ambassadeur et elle bénévole !

L'antenne Nord de l'Yonne, qui vient alors de se créer, a établi en janvier 2022 un partenariat avec la Ville de Sens. Nathaël fait partie des 3 premiers ambassadeurs du sénonais, il y en a maintenant 7 ou 8 ! Ils participent à des actions multiples comme par exemple la « Fête des Enfants » à Sens, pour aider des enfants de tous les milieux à avoir accès à des activités.

Chaque membre doit signer une charte, qui définit les valeurs défendues par l'UNICEF : honneur, laïcité et neutralité. En septembre, les antennes locales choisissent un thème pour l'année, ce sera peut-être en 2023 lutter contre le harcèlement, et comme le souligne Nathaël, tous les membres auront leur mot à dire dans ce choix.

Il ne parle pas trop à ses copains de classe de son engagement, c'est un jeune garçon comme les autres qui vient de faire sa rentrée en 6ème au collège de Paron. Fan de foot - il soutient le club ESTAC à Troyes - il s'enthousiasme que le FC Barcelone et l'UNICEF aient récemment conclu un accord de partenariat.

Bref, il compte bien continuer ! **Bravo à lui !**

unicef

L'Unicef (Fonds des Nations unies pour l'enfance) est une agence de l'Organisation des Nations Unies consacrée à l'amélioration et à la promotion de la condition des enfants. La priorité est donnée aux enfants les plus vulnérables, notamment victimes de la guerre, de catastrophes naturelles, de la pauvreté extrême et de toute forme de violence ou d'exploitation dans les pays les plus démunis.

Antenne Nord de l'Yonne – E-mail : **Unicef89@unicef.fr** · Site Internet : **www.myunicef.fr**

CMJ
Conseil Municipal des Jeunes

Pour la deuxième année consécutive, le CMJ organise un après-midi **Halloween** sur le thème cette fois de **la Famille Addams, le 31 novembre** à la salle des Fêtes.

CONCOURS DE GÂTEAUX, CONCOURS DE CITROUILLES ET CONCOURS DE DÉGUISEMENTS.

13 h 30 · Dépôt des gâteaux

14 h 00 · Activités manuelles sur la thématique

15 h 00 · Remise des récompenses

15 h 30 · Goûter partagé

16 h 00 · Projection du film « La Famille Addams »

Petits et grands, venez nombreux !

VIE ASSOCIATIVE

La Fête des Associations

Pour cette deuxième édition, de nombreuses animations étaient proposées : partie de pétanque, match de foot, tir à l'arc... le tout au son de la Fanfare « Espérance du Bocage »... Les associations Martinotes ont pu présenter leurs activités malgré quelques averses intempestives.

Les bénévoles

Les primés avec le gagnant : M. Jean LUCQUIN

Remise des Prix du Concours des **Maisons Fleuries**

Lors de la Fête, il a été remis les Prix du Concours des Maisons Fleuries.

Les Associations Martinotes

Amicale des Aînés "Club Gaston Rat"

Contact : **Colette RAT**
Tél. : **06 60 24 69 30**
Rendez-vous tous les jeudis de 14 h à 18 h à la Salle Polyvalente
Un concours de Belote est prévu le 21 octobre.

Base Nautique des Martinots (B.N.M.)

Ski Nautique sur la base nautique de Saint-Martin
Contact : **Cyrille POTTIER**
Tél. : **06 07 27 27 28**

Ecosport Saint-Martin

Promotion d'activités culturelles, sportives, sociales, solidaires et écoresponsable

Contact : **Muslimé SUNAR**
Tél. : **06 59 72 61 83**
Courriel : **ecosportsm@gmail.com**

Le Cochonnet Martinot

Pétanque - Entraînements au Complexe sportif de Saint-Martin

Contact : **Emmanuel BOCQUEZ**
Tél. : **06 14 25 28 87**
Courriel : **ebocquez@gmail.com**
Horaires :
· Vendredi de 15 h 45 à 20 h de février à octobre
· Samedi de 14 h à 20 h d'octobre à février

Gymnastique Volontaire

Contact : **Nicole LEGRON**
Tél. : **03 86 65 69 59**
Entraînement chaque mercredi de 8h45 à 9h45 à la Salle des Fêtes

Amicale des Chasseurs

Contact : **Laurent SALIGOT**
Tél. : **06 96 65 43 05** / **06 24 96 15 27**

Bibliothèque Associative « Colette »

Contact : **Joëlle LEBŒUF**
Tél. : **06 22 40 11 53**

Horaires :
· Mercredis de 16 h à 18 h
· Samedis de 10 h 30 à 12 h 30 avec des ateliers à thèmes pour les enfants de 4 à 10 ans

La Clef des Chants

Chorale
Contact : **Marie-Jeanne GAUTHE**
Tél. : **06 82 96 24 73**
Courriel : **mijanegauthe48@hotmail.fr**

Les Fourmis Martinotes

Contact : **Régine CARUANA**
Tél. : **06 42 01 31 60**
Courriel : **regine.boudevillain@wanadoo.fr**

Yonne-Québec

Contact : **Didier DENIS**
Tél. : **06 44 24 37 24**
Courriel : **yonne.quebec@gmail.com**
Activité sur l'ensemble du Département.
À venir en novembre :
· Exposition Photos de l'Yonne & du Québec « Regards croisés » à Joigny
· Concert de Musique Traditionnelle Québécoise au Barouf Café à Collemiers.

Fais Décoller mon École

De gauche à droite : Maryvonne AGUSSOL, Secrétaire & Julle LESPIAUCQ ,Présidente & Gaëla AGUSSOL, Trésorière

Les actions de l'année 2021 / 2022 :
- Financement pour les primaires de « École et cinéma » en concertation avec l'équipe enseignante.
- Participation à l'achat de la structure de motricité à la Maternelle.
- Participation financière aux sorties scolaires de la Maternelle et du Primaire...

Tél. : **06 36 79 85 37**

Courriel : **faisdecollermonecole89100@yahoo.com**

Les dates à retenir :
- Marché de Noël les 2 & 3 décembre.
- Vente de chocolats de Pâques & Noël.
- Tombola en mai.

Saint-Martin Archers Club (S.M.A.C.)

Contact : **Cédric BOLLORÉ**

Tél. : **06 08 04 93 40**

Courriel : **saintmartinarchersclub89@gmail.com**

29 licenciés en 2021 / 2022

Entraînement au Centre Aéré :
- Mercredi & vendredi de 18 h / 20 h
- Entraînements sur le pas de tir extérieur, Route de Nailly à partir du mois de mars

Objectif : participer aux Championnats de France. Les trois meilleurs résultats de chaque archer sont pris en compte lors de compétitions toute l'année. Les meilleurs scores au niveau national sont sélectionnés. En 2022, en intérieur Cédric BOLLORÉ et Mathéo PICON y ont participé (cible à 18 m) et en extérieur Cédric BOLLORÉ (cible à 70 m) et Marie-Dominique BRIDRON (cible à 50m) qui a terminé 11ème. Beau résultat !

Saint-Martin Loisirs 89

Club de Foot

Tél. : **06 59 77 11 66**

Courriel : **sec.stmartinloisirs89@gmail.com**

Les Cyclotouristes Martinots

Contact : **Olivier BARROIS**

Tél. : **06 16 25 19 72**

http://cyclosmartinots.free.fr

http://www.barrois.fr/VTT

Les rendez-vous hebdomadaires des Cyclotouristes Martinots (sous réserve de météo favorable) :
Sortie ROUTE le dimanche matin à 8 h 30 (50 à 80 km)
Sortie VTT le dimanche matin à 9 h 00 (25 à 35 km)
Et Randos Interclubs

FC St Martin

Club de Foot

Audina FERNANDES, Présidente & Christine DELATOUR Vice-Présidente

Contact : **Audina FERNANDÉS**

Tél. : **06 21 03 45 00**
- Entraînements les mardis & vendredis de 19 h à 21 h pour les adultes à partir de 15 ans
- Matchs les dimanches matin de 9 h 30 à 11 h 15
- Entraînements les mercredis de 17 h 30 à 19 h pour les enfants

Yoga

Du Yoga sans dégâts qui prend en compte la morphologie et les limitations de chacun.

Contact : **Minos HUBERT**

Tél. : **07 81 37 16 32**

Tous les mercredis à la Salle Polyvalente :
- 16 h / 17 h : Yoga Sénior
- 17 h 15 / 18 h 15 : Yoga gainage intégral
- 18 h 30 / 19 h 45 : Yoga pour tous

Tarif spécial Martinots : 12 € / séance
(non Martinots 13,5 €)

Réservation en ligne possible via Bookyway

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

2021

7 octobre : **Sirine BOUARGANE**
2 décembre : **Fabio BEDREAGA**

2022

9 janvier : **Tidiane FOFANA**
13 janvier : **Thalia NÉZAN**
19 janvier : **Dany MCOLO BACOCO**
20 janvier : **Fatima-Zahra DIAGNE**
9 février : **Lou LAUTÉ**
22 mars : **Méline PECHINOT**
17 mai : **Louna BOU OUACHMA**
2 juin : **Nil SÜTYEMEZ**
7 juin : **Lola DAMBRINE**
29 août : **Nélia FORMET**

MARIAGES

2021

18 décembre :
Mêtossou AYATODE et **Justine BALOGOUN**

2022

21 mai :
Pascal SUTER et **Mireille FRÉMINET**
8 juin :
Julien BOURDON et **Laetitia SADOC**
18 juin :
Laurent BAUDOUX et **Dorota SMYCZ**
6 août :
Soufian BOURAI et **Imene BRAHIM-TAZI**
10 septembre :
Mickaël THORAILLER et **Emilie DUWELZ**

ILS NOUS ONT QUITTÉS

2021

8 décembre : **Maurice BROSSIER**

2022

17 janvier : **André FRESNEAU**
25 janvier : **Jean-Marie ROLLIN**
15 février : **Serge HEULARD**
1er mars : **Suzy GOYON** Ép. **SERUGUE**
1er mars : **Annie MONTAGNON** Vve **AUVRAY**
7 mars : **Max BOCQUEZ**
13 avril : **Edwige KNOERR** Div. **JEANNEAU**
9 juin : **Gisèle FALZON** Vve **BILLON**
9 août : **Eric LEGRAND-BOUFFETY**
27 août : **Hadrien DENIS**

NOCES D'OR
Béatrice et Christian **CHAUMERGER**

Ce samedi ensoleillé 11 juin 2022 a marqué les 50 ans de mariage de Béatrice et Christian. Ils se rencontrent en travaillant dans la même banque. Un jour, Christian a un accident de voiture, Béatrice lui écrit à l'hôpital et c'est le début d'une belle histoire. Elle est issue d'une famille italienne, les fiançailles étaient la condition sine qua non pour qu'ils puissent se fréquenter. Aussi ils se fiancent le jour des 20 ans de Béatrice, avec l'autorisation de ses parents, la majorité à l'époque étant à 21 ans. Ils rêvent d'avoir une maison et un jardin, ils quittent la région parisienne en 1981, après avoir eu un coup de cœur pour leur maison de Saint-Martin. Trois petites filles vont naître : Marie-Pierre, Émilie et enfin Julia. Ils s'investissent dans les associations locales, le Comité des Fêtes pour elle et le Club Photo pour lui. En 1988, Christian est muté à Lyon, Bordeaux, Paris, Rennes...Et quand arrive la retraite, ils font le choix de revenir dans leur maison icaunaise. Leur plaisir : la lecture, le jardinage et la randonnée : la traversée du département de l'Yonne, Compostelle ou le tour des monts d'Aubrac... Mais par-dessus tout, ce qui les anime, c'est l'esprit de famille : « Le mariage, bien sûr, ce sont des hauts et des bas, mais nous sommes très fiers de nos filles et de nos six petits-enfants. En plus la maman de Christian, 98 ans, nous a rejoints dans l'Yonne, nous avons une très belle famille ! ».
Toutes nos félicitations !

Andrée **POILLOT**

Elle venait d'avoir 100 ans. Elle reste dans la mémoire de nombreux Martinots pour leur avoir appris l'orthographe et le calcul. Née à côté du Creusot, elle rentre à l'École Normale des filles à Auxerre, elle y rencontre Raymond, qui lui est dans celle des garçons. Ils se marient en 1946, et en 1956 ils sont mutés à Saint-Martin. Les cours ont lieu dans la mairie actuelle, avec des classes pouvant aller jusqu'à 50 élèves ! Raymond devient en plus secrétaire de mairie avec toujours un grand souci de perfection. Leur carrière se déroulera désormais ici avec au début des années 60, la construction du groupe scolaire Jules Ferry. Parents de trois enfants, ils font construire leur maison dans le village en 1966. Andrée aimait la culture, la cuisine et les grands voyages. Elle a rejoint son mari Raymond, décédé en 2013.
Nous nous souviendrons d'eux. Merci !

Éric **LEGRAND-BOUFFETY**

Nous avons eu la tristesse d'apprendre sa disparition en plein mois d'août suite à une longue maladie. Né en 1961, il arrive à Saint-Martin vers 4 ans, placé par l'Aide Sociale à l'Enfance chez Robert et Marie-Louise BOUFFETY. Il y restera pour toujours, sa famille d'accueil finissant par l'adopter. Il rencontre Martine et devient père à 20 ans. Ses deux enfants et ses 7 petits-enfants font sa fierté. Président de l'Amicale des Chasseurs depuis 25 ans, il a toujours été présent pour la Commune, participant régulièrement à l'organisation de manifestations comme les Feux de la Saint-Jean, la collecte des déchets avec « Nettoyer la nature », les Vides Greniers... Il avait lancé avec les chasseurs la « Marche dînatoire nocturne » dont la septième Édition a eu lieu le 27 août dernier. Amoureux de la nature, il vouait une véritable passion aux carpes Koï et à ses fleurs présentes à profusion devant sa maison. Beaucoup de gens l'appelaient encore par son surnom « Quetchose ». Quand il était petit, il disait : « je voudrais « quetchose » pour faire « quetchose », ça lui était resté.
Toutes nos condoléances à sa famille, nous garderons un très bon souvenir de lui.

MÉMOIRE de Martinots

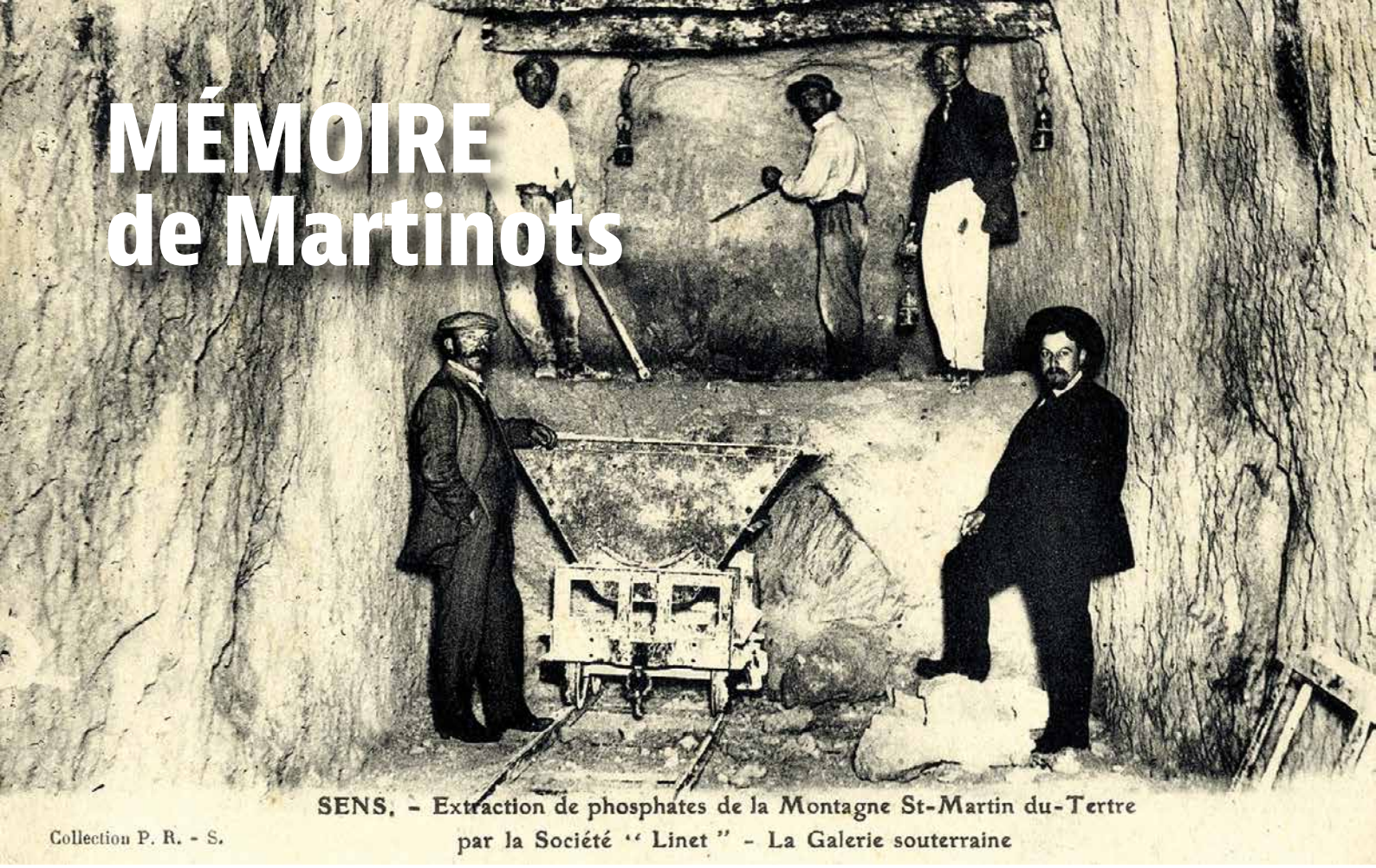

SENS. - Extraction de phosphates de la Montagne St-Martin du-Tertre par la Société " Linet " - La Galerie souterraine

Collection P. R. - S.

La mine de phosphates de Saint-Martin

En 1909, après des observations minutieuses, Mademoiselle Augusta HURE, savante, archéologue et géologue, future conservatrice du musée de Sens, a pressenti la présence d'un gisement de phosphates sur le territoire de la commune. Elle présente alors sa découverte à la Société des Sciences Historiques et Naturelles de l'Yonne : « on peut observer une craie sablonneuse jaunâtre et l'on peut conclure que le sable de cette craie est constitué par une accumulation de granules miliaires phosphatés ».

En 1912, les travaux de prospection sont confiés à une entreprise d'engrais basée à PARIS, la société LINET, sous la houlette de l'un de ses contremaître, ex-exploitant de phosphate dans la Somme, Clément VAN HOVE. Commencent les forages, une douzaine de puits et une galerie de 20 m de longueur et finalement, en 1913, au lieudit le Chêne, un filon est enfin trouvé. La société achète alors 120 parcelles à 26 propriétaires différents (dont 54 parcelles de vignes !) et installe une usine entre la Route de Voulx et la voie ferrée.

Les phosphates apparaissent à cette époque comme une manne financière importante : à partir de 1880, son emploi comme engrais se répand pour se généraliser en France, surtout après la première guerre mondiale. Auparavant, la fertilisation des sols passait par les fosses d'aisances, composées de déjections animales et humaines, présentes dans les maisons, dans les caves, et dont le contenu était vendu aux cultivateurs. Il y avait aussi parfois des fûts toutes les 3 ou 4 maisons, dont le contenu était collecté. Les phosphates constituaient alors une avancée importante pour améliorer les rendements agricoles.

SENS. - Exploitation de Phosphates de la Montagne St-Martin-du-Tertre
(Société P. LINET). - Entrée de la Galerie souterraine

Une des deux entrées de la mine se situait vers le groupe de maisons neuves, Chemin des Marronniers. Elle allait très loin jusqu'au-dessous de la Rue des Caves. Les galeries, peu éclairées, pouvaient faire de 1000 à 1300 mètres.

Les trous d'aération, des puits verticaux allant jusqu'à 110 mètres de profondeur, ont tous été creusés par M. VAN DE WALLE, chef puisatier chez LINET : il fallait tirer les seaux de craie avec une corde enroulée autour d'un treuil, le puisatier devait être attaché afin d'éviter les accidents. Il y en avait un vers le phare, un autre à la sortie du village, Rue des Caves.

La craie phosphatée extraite était acheminée avec des wagonnets tirés par des hommes, relayés plus tard par des chevaux, vers l'actuel Carrefour où se trouvait l'usine. Le phosphate y était lavé, décanté (à l'emplacement de l'actuelle salle de sport 24 h Training, anciennement Moving), séché, broyé en poudre ou en granulés puis mis en sacs cousus sur place.

La mine comptera jusqu'à 70 employés : des français mais aussi des espagnols, des italiens, des polonais ou des russes viennent y travailler. Les familles BARRE, ALVAREZ, SCHINTU, MARZIAK ou encore VAN de WALLE... leurs descendants sont toujours dans le Sénonais.

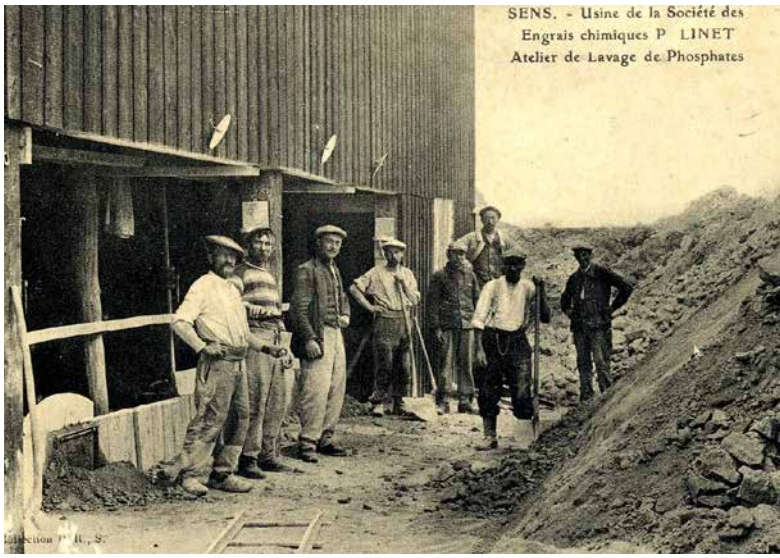

Les conditions sont très dures, les mineurs travaillaient 12 h d'affilé, jour et nuit, piochant souvent les pieds dans l'eau, portant des sacs de 100 kg. Le dimanche, leur seul jour de congé, les hommes allaient en plus dans les fermes du coin pour arrondir les fins de mois et nourrir les familles souvent nombreuses. Certains logeaient dans des roulottes basées sur la plaine Champbertrand à Sens ou sur le parking de l'usine tandis que d'autres habitaient dans des baraques sur la colline ou Rue du Chaudon ou dans la Grande Rue à Saint-Martin.

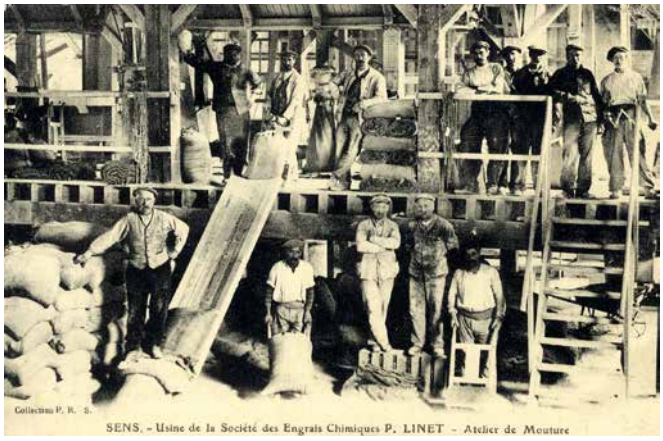

« Le mineur perçait des trous dans le sol, il les chargeait d'explosifs, posait un détonateur avec un cordon qu'il allumait en fuyant pour se mettre à l'abri...Une déflagration les assourdissait...puis les hommes arrachaient le calcaire phosphaté avec des pics ». En 1915, par exemple, 50 kg d'explosifs sont utilisés.

Durant la guerre de 14/18, les gisements et usines de la Somme étant bombardés, Saint-Martin reste alors la seule mine en exploitation. La craie phosphatée était transportée par trains entiers de la gare de Sens vers des aciéries françaises comme Decazeville, pour fabriquer de la fonte de haute qualité pour les canons. La main d'œuvre pour son extraction était assurée par des prisonniers allemands.

En 1920, un problème apparaît : de nombreux habitants du village se plaignent de baisses importantes du niveau d'eau dans leurs puits et l'imputent à l'exploitation de la mine qui a rencontré la rivière souterraine qui alimente le village. La société LINET reconnaîtra sa responsabilité et prendra à sa charge le recreusement plus profond des puits ainsi que toutes les maçonneries.

Cette rivière souterraine (qui devait se jeter dans l'Yonne) a souvent gêné, il fallait la contenir pour ne pas qu'elle envahisse les galeries, une pompe évacuait l'eau en permanence mais les mineurs avaient toujours les pieds dans l'eau au niveau de la Rue des Caves.

Un jour, une partie de la mine a été inondée, la voûte s'est effondrée, le directeur a alors réussi à ramener les mineurs en barque.

L'exploitation cesse en 1939, le gisement étant épuisé après l'extraction de plus de 1 million de tonnes. Mais l'activité continua avec l'ouverture d'une petite carrière de carbonate de chaux. L'usine se mit à faire des « scories potassiques » avec des scories venant des hauts fourneaux et de la potasse alsacienne. Cela provoquait des saignements de nez et des toussotements désagréables, certains ont été bien malades.

Entre 1946 et 1948, des campagnes de prospection vont encore avoir lieu à Saint-Martin comme aux Glaciers, mais en 1959, un arrêté interdit l'utilisation de la dynamite pour le creusement des mines, ce qui stoppe définitivement l'histoire des phosphates dans la commune.

Merci à monsieur Frank VAN HOVE pour son aide, son savoir et sa passion.
Nous nous souvenons avec gratitude de Simone HONORE qui a recueilli la parole de Martinots dans son livre « De mémoires de Martinots » et qui nous permet aujourd'hui de nous souvenir de nos anciens.

DEPUIS 1952
PARQUETERIE
de Bourgogne
9, Route de Paris
89320 CERISIERS
Tel : 03 86 96 20 10
infos@parquet.fr

espace culturel E.Leclerc
NOUVEAU DÉPART
RETROUVEZ-NOUS DANS LA GALERIE MARCHANDE DU CENTRE E.LECLERC SAINT-DENIS-LÈS-SENS
• Librairie • Multimédia • Musique
• DVD & Blu-ray • Jeux vidéo • Loisirs créatifs
• Produits dérivés • Billetterie • Animations
@espaceculturelsens
Espace Culturel E.Leclerc Sens Nord

NADALON
CHAUFFAGE – CLIMATISATION – PLOMBERIE
TUYAUTERIE INDUSTRIELLE – ENERGIES NOUVELLES
INSTALLATION ET DEPANNAGE
QUALIGAZ
QUALIBAT
ZA Vigne des Pierrottes
12 Rue Saint Marc 89100 MAILLOT
Tél : 03 86 65 28 34 E-mail : nadalon@wanadoo.fr

TAXI
ANITA TAXI
COLIS EXPRESS TOUTES DISTANCES 3,5 T
03 86 65 39 33
06 09 45 50 23
anitataxi@orange.fr
19, rue des Celliers - 89100 Saint Martin du Tertre
Place des Dix - 89100 Collemiers

OXO 89
LE DOCUMENT A SON AGENCE
Tél. 03 86 72 29 29
www.oxo89.fr
Bureautique
Informatique
Mobilier et fournitures
Téléphonie
Internet et fibre

jardins loisirs
GAUTHIER
www.jardins-loisirs.com
Saint-Clément / Sens : 03.86.67.12.79

Vous INFORMER

Le site Internet

www.stmartindutertreyonne.fr

La Page Facebook

avec des photos, des actus, des manifestations

www.facebook.com/mairiesaintmartindutertre

Panneau Pocket

Vous vous abonnez et vous recevez automatiquement des notifications sur votre mobile : alertes de la Préfecture, alertes météo, travaux en cours, fermetures de la Mairie...

Pas de compte à créer, la commune ne sait pas qui télécharge l'application.

Directeur de la Publication : Daniel CORDILLOT, Maire - Responsable de la Rédaction : Catherine ARNOULD
Ont participé à ce numéro : le Comité Communication, les Élus, Corinne MOUROUX, Hayriyé GAGLAYAN, Sylvie PICQ
Imprimé sur papier Ecologique 100% PEFC par TYPOCENTRE - 71850 Charnay-Lès-Mâcon

Nude Cake chocolat blanc / framboise

INGREDIENTS

Pour 6 personnes :

Génoise : 4 œufs
115 g de sucre
125 g de farine
½ sachet de levure chimique

Ganache : 160 g de chocolat blanc
1 gousse de vanille
250 g de mascarpone
210 g crème fleurette entière

Julie LESPIAUCQ

Lorsque sa fille lui demande de lui faire un gâteau licorne pour son anniversaire en 2019, Julie, une Martinote maman de 2 enfants, ne se doutait pas que cela allait être le début d'une passion pour la pâtisserie, comme son père avant elle.

Et tout naturellement, attirée par les décors, elle se tourne vers les « cakes design », tout droit venus des Etats-Unis. De fil en aiguille, elle se lance alors dans des réalisations de plus en plus compliquées pour le plus grand bonheur de sa famille et de ses amis !

Génoise - à faire la veille

Préchauffer le four à 180°C.
Préparez tout ce dont vous aurez besoin avant de vous lancer, Mélangez la levure à la farine. Séparez les blancs des jaunes d'œufs, et montez les blancs en neige avec une pincée de sel. Quand ils sont fermes, ajoutez le sucre et battez encore. Baissez la vitesse du robot et ajoutez les 4 jaunes, puis tout de suite la farine et la levure en pluie. Lorsque le mélange est bien homogène, le verser dans le moule préalablement beurré et fariné. Mettre 30 mn au four.

Ganache - à faire la veille

Ouvrir en deux une gousse de vanille, l'égrainer ❶ et mettre l'ensemble dans une casserole avec la crème liquide. Portez à ébullition. Passer au chinois. Versez en 3 fois sur le chocolat fondu en mélangeant bien à chaque fois. Terminez avec un mixeur plongeant pour avoir une émulsion bien lisse. Filmez au contact ❷ (afin d'éviter d'avoir une « croûte »). Laissez refroidir. Réserver au frigo.

Montage du gâteau

Incorporer le mascarpone par moitié. Fouettez au batteur à vitesse moyenne pour avoir un rendu lisse et ferme ❸. Coupez la génoise en 3 couches égales. Les imbiber de sirop (sucre et eau) pour ajouter du moelleux. Étalez la crème avec une poche à douille ❹. Posez des framboises. Répéter l'opération avec la 2ème couche ❺. Avec une spatule, étalez la ganache sur toute la surface du gâteau. Vous pouvez décorer ❼ avec toutes sortes de fruits, des feuilles de menthe...

Bon appétit !

Journées Européennes du **Patrimoine**

17 septembre

La Commune a proposé une balade commentée sur la colline et la visite de l'Église.
La Carrière de Craie, le Phare Aéronautique, la Nécropole Mérovingienne, les Tombelles, l'Église... Il y avait beaucoup de choses à apprendre. Les commentaires éclairés de Pierre GLAIZAL, historien local, ont ravi les participants Martinots et non Martinots.